

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 27 mars 2026

Extrait du registre des délibérations

n°2026-03-27-04

Date de la convocation

23/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre DURAND.

Convoqués : 23

Présents : 23

Représentés : 0

Absents : 0

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Jean-Noël LECOINTE, Sonia DOUAY, Vincent DAINE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Frédéric PINOIT, Martine CATHELAIN, Romain VIGNERON, Sophie ROSEBLACK, Geoffrey BOULONGNE, Lola CORDE, Patrick BERMOND, Elodie PELLIEUX, Richard BENOIT, Marion PATRICE, Alain Gonthiez, Nathalie LEBRUN, Marie-Hélène MARCEL, Sébastien SAUNIER, Anne DUBOIS-LEFEBVRE, Sébastien BACLET, Lucie DUPLOUY.

Madame DOUAY Sonia est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du conseil municipal du 26 février 2025, il a proposé de diminuer le montant des indemnités allouées au élu locaux, ayant permis une économie budgétaire de 21 651€ par an. Dans une volonté de rigueur budgétaire, Monsieur le Maire propose de maintenir les montants inférieurs aux plafonds réglementaires.

OBJET :**Administration générale**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-2-1,

Vu la délibération n°2026-03-27-03 fixant le nombre de postes d'adjoints au Maire à 4.

Indemnités de fonction

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal fixe le montant des indemnités comme suit :

- 27,79 % de l'indice brut terminal sans majoration, soit 1 142,31 € brut par mois, pour le Maire,
- 15,15 % de l'indice brut terminal sans majoration, soit 622,74 € brut par mois, pour 4 adjoints au Maire,
- 5,72 % de l'indice brut terminal sans majoration, soit 235,12 € brut par mois, pour 5 conseillers délégués.

Suite et fin délibération n°2026-03-27-04

Vote :

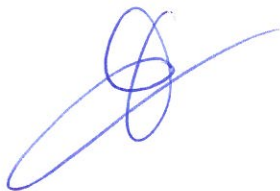
18 pour : Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Jean-Noël LECOINTE, Sonia DOUAY, Vincent DAINE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Frédéric PINOIT, Martine CATHELAIN, Romain VIGNERON, Sophie ROSBLACK, Geoffrey BOULONGNE, Lola CORDE, Patrick BERMOND, Elodie PELLIEUX, Richard BENOIT, Marion PATRICE, Alain GONTHIEZ, Nathalie LEBRUN

5 contre : Marie-Hélène MARCEL, Sébastien SAUNIER, Anne DUBOIS-LEFEBVRE, Sébastien BACLET, Lucie DUPLOUY

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Sonia DOUAY



Le Maire
Pierre DURAND

